

FALLERON

EN VENDÉE

Bulletin d'informations



EDITO

Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

Dans notre bulletin d'infos d'avril 2010, nous vous faisons part de l'engagement de la Commune dans une démarche d'élaboration du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE).

Pendant un an, une commission, composée de 15 membres, élus et non élus, a travaillé à l'élaboration de ce plan avec le bureau d'études EXACT. Ce document, une fois établi, a été validé par le Conseil Général de la Vendée et par le Conseil Municipal.

La finalité du PAVE consiste en l'élaboration d'un plan d'actions visant à l'amélioration du niveau d'accessibilité de la voirie et des espaces publics. En effet, de nombreuses anomalies ont été constatées. Certaines peuvent être corrigées rapidement et à moindre coût. Par contre, d'autres difficultés d'accès nécessitent un réaménagement complet du secteur pour améliorer la circulation et la sécurité des usagers.

Un plan d'action a donc été élaboré avec trois tranches de travaux : 2010-2014, 2015-2020 et au-delà de 2020. Le PAVE est révisable tous les 5 ans, afin de constater l'évolution des aménagements.

Toutefois, l'accessibilité de la voirie et des espaces publics est aussi sensible au comportement de la population. En effet, parmi les anomalies constatées, il en est certaines auxquelles la commune ne pourra pas remédier directement, comme par exemple :

- conteneurs laissés en permanence sur les trottoirs,
- stationnement sur les trottoirs,
- boîtes à lettres en saillie sur les trottoirs.

Nous faisons donc appel à votre compréhension et à votre participation pour que notre commune soit accessible pour tous.

MAIRIE de FALLERON

Tél. 02 51 35 50 91

Mail : mairie.falleron@wanadoo.fr

Site : www.falleron.fr



Au fil du Falleron



COMPTE-RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 mars 2011

- Décision de ne pas préempter les parcelles cadastrées AB 563 – ZD 242 – AB 143 et ZD 180, et vendues respectivement par Mmes Mrs BONNEAU Valentine et Arsène, Consorts GENGE, ROUSSEAU Rose Marie, et JARNY Claude.
- Accord pour la signature de la convention de transfert des équipements communs à la commune après achèvement des travaux concernant le projet de lotissement dénommé « Square du Petit Fief ».
- Accord pour le classement dans le domaine public communal de diverses rues et chemins sur l'ensemble du territoire de la commune.
- Approbation des 2 conventions établies par le SYDEV concernant l'effacement des réseaux de la partie basse rue des Chesselières (participation commune : 22 828 €), et l'éclairage public de cette même rue (participation commune : 9 073 €).

Séance du 20 avril 2011

- Décision de ne pas préempter la parcelle ZE 108 vendue par Mr Mme BILLON Eric.
- Village de la Gaudetière, après enquête publique, décision de vendre une partie du chemin communal (96 m²) à Mr Mme LE GALL.
- Après visite d'entretien, approbation de la convention avec le SYDEV pour la remise à niveau de l'éclairage public (coût : 352 €).
- Dans le cadre des animations dans chacune des bibliothèques du canton, approbation de la convention de partenariat avec la commune de St Christophe qui porte financièrement l'ensemble de l'opération (coût pour la commune : 100 €).
- Concernant l'aménagement de l'entrée nord rue de Nantes, après consultation, décision de retenir le bureau d'études TECHN'AM pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux pour un montant de 6 250 € HT.
- Approbation du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics.

Séance du 28 avril 2011

- Concernant les tarifs de l'été 2011 pour les enfants inscrits au Centre de Loisirs, approbation des tarifs proposés.

- Après présentation des différents budgets, approbation des comptes de gestion et du compte administratif de l'exercice 2010.

- Décision de ne pas modifier les taux d'imposition de la commune pour l'année 2011 par rapport à 2010, à savoir : 18,53 % pour la taxe d'habitation, 13,30 % pour les taxes foncières sur propriétés bâties, et 62,56 % pour les taxes foncières sur propriétés non bâties.

- Suite au contrat d'association entre la commune et l'école privée, accord au versement d'une participation de 67 118 € à l'OGEC, correspondant à l'équivalent des dépenses de fonctionnement de l'Ecole Publique (652 €/élève).

Séance du 09 juin 2011

- Décision de ne pas préempter les parcelles cadastrées ZP 113 p - 114 et AB 80 vendues respectivement par Mr et Mme KLEIN Anatole, et les Consorts TURBE.

- Suite au projet d'alignement de la rue de l'Eglise, décision de faire soit l'acquisition, soit la vente des terrains nécessaires à l'alignement de la voie au prix estimé par le Service des Domaines à 10 €/m². Réactualisation de la participation pour voies et réseaux due par mètre carré de terrain nouvellement desservi à 6,011€/m².

- Après présentation, validation de l'inventaire des zones humides qui représentent 316 ha, soit 11 % de la commune, réparties en 4 catégories.

- Approbation de la convention proposée par le SYDEV relative au suivi des consommations énergétiques des bâtiments communaux et de l'éclairage public.

- Accord à la dissolution du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la rivière « Le Falleron », et à l'adhésion de la commune au Syndicat d'Aménagement Hydraulique du Sud de la Loire pour assurer l'entretien de la rivière « Le Falleron ».

- Centre de Loisirs : décision d'adhérer au nouveau dispositif d'aide forfaitaire de la CAF à compter de l'année 2011, et validation des tarifs pour l'année scolaire 2011/2012.

- Bibliothèque : décision d'éliminer les documents n'ayant plus leur place au sein des collections selon des critères et modalités précises (documents dégradés, multiples..etc...)



CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Séance du 17 février 2011

- Budgets : approbation du compte de gestion 2010, et des comptes administratifs 2010, suivi d'un débat d'orientation budgétaire
- Transports scolaires : accord sur l'avenant avec le Conseil Général prévoyant le maintien des tarifs de transports.

- Accord pour la convention d'occupation gratuite pendant 3 ans adressée par le Secours Catholique pour les locaux situés 4, Avenue de la République à Palluau.

Séance du 17 mars 2011

- Présentation des dossiers pour l'obtention de la dotation d'équipement des territoires ruraux concernant les zones d'activité de Bel Air à Maché, et l'Espérance à Apremont.
- Accord pour une subvention exceptionnelle de 1000 € au profit du Trophée Régional des Ecoles de vélo à Apremont.
- Validation des devis pour l'acquisition d'une mono brosse (830 € HT) et la pose de stores (4 755 € HT) dans la salle de restauration à la Maison d'Accueil de Falleron.
- Accord donné à ESN OV CHANTIERS pour l'entretien de la zone d'activités de la Joséphine à St Christophe (coût : 6 516 €).
- Déchetterie de St Paul : accord pour la convention avec le SYDEV concernant l'extension du réseau électrique, l'éclairage et le téléphone (coût pour la collectivité : 17 767 €).
- Approbation des statuts du Syndicat de la Haute Vallée de la Vie et de son périmètre. Accord sur l'adhésion pour la compétence « Entretien et restauration des rivières et zones humides », nomination de 7 délégués.
- Lancement d'une consultation pour l'achat de 10 bornes à verre.
- Accord pour la convention avec GEO VENDEE sur 3 ans concernant le système d'information géographique (plan cadastral informatisé). Coût : 1 787 € pour 2011.
- Nomination de délégués dans le cadre du comité de pilotage et des commissions du SCOT.
- Nominations de représentants auprès de la radio locale NOV FM.
- Accord sur une indemnisation de 789 € représentant les frais dus à une infiltration en façade à la gendarmerie de Palluau non pris en charge par l'assurance.
- Suite à une seconde consultation, l'entreprise POTEREAU-NEAU est retenue pour le lot charpente de la toiture de la salle de sports de Maché (coût : 13 752 € HT).
- Décision de prolonger la location des modulaires installés Place Philippe de Clérembault à Palluau.
- Présentation et vote des budgets primitifs 2011. Point sur les emprunts en cours, attribution des subventions, des fonds de concours, et de la dotation de solidarité.

Séance du 21 avril 2011

- Suite à la consultation lancée pour la maîtrise d'œuvre de la zone d'activités de Bel Air à Maché, complément d'information demandé aux 2 sociétés ayant répondu.
- Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des sentiers de randonnées.
- Accord sur la répartition des fonds de concours (49 452 € pour Falleron concernant des travaux de voirie)
- Admission en non valeur concernant la redevance d'ordures ménagères (2 740 €).
- Approbation sans augmentation des taxes directes locales pour l'année 2011.

Séance du 19 mai 2011

- La société D2L de Cesson Sévigné (35) est retenue pour la mission d'assistance à la maîtrise d'œuvre de la zone d'activités de Bel Air à Maché (coût : 20 475 € HT)
- Accord à la signature d'un bail précaire, suivi de la vente à la SCI JELINA de l'atelier relais situé à la Joséphine de St Christophe.
- Lancement d'une consultation pour l'achat de conteneurs d'ordures ménagères.
- Lancement d'une consultation assistance à maître d'ouvrage pour le matériel informatique, téléphonique et l'aménagement mobilier des futurs bureaux.
- En vue du départ en retraite de Mme MORNET, création d'un poste de directeur général des services pour le 1^{er} janvier 2012. Mise en place de la procédure de recrutement.
- Transports scolaires vers le collège de Palluau : solde déficitaire de 13 557 € pour l'année scolaire 2009/2010. Maintien du tarif à 12 €/enfant/mois.
- Suite à l'obligation d'installer des groupes électrogènes et de réviser les installations de chauffage dans les 2 logements foyers de St Etienne et Falleron, lancement d'une consultation d'assistance à maître d'ouvrage.
- Redevance ordures ménagères : prise en compte au 1^{er} du mois de l'évènement en cas de décès ou naissance.

Séance du 22 juin 2011

- Présentation des actions du Plan Local de l'Habitat par Mr GUERIN, du cabinet Square : phase d'élaboration en 3 étapes (diagnostic, orientation, programme d'actions), suivie de la phase d'approbation (examen et validation du projet, adoption).
- Approbation du dossier de consultation des entreprises réalisé par le cabinet SOGREAH et concernant la construction de la déchetterie intercommunale.
- Accord pour l'avenant à la convention initiale signée avec INOV afin de pouvoir continuer cette action d'aide aux entreprises.
- Accord à la création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe au 01.11.2011, afin de pérenniser le poste de Mlle GIRAUD, recrutée dans le cadre d'un contrat unique d'insertion.





A QUOI SERT ET D'OÙ VIENT L'ARGENT DE LA COMMUNE

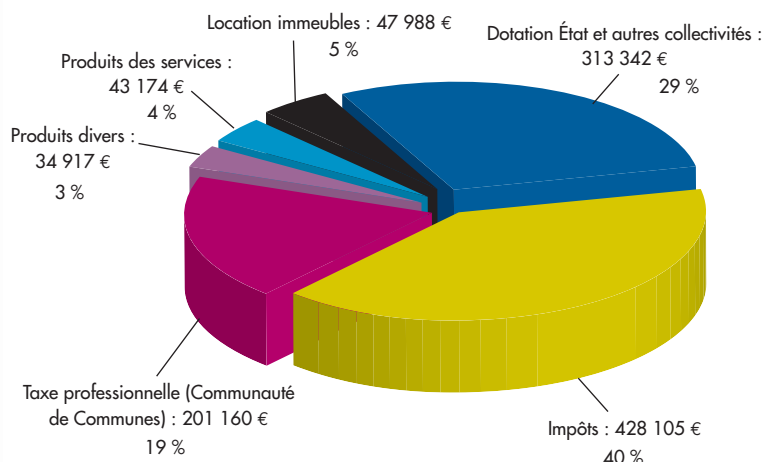
Au mois d'avril, le conseil municipal a approuvé les comptes 2010 et a établi le budget primitif 2011

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2010

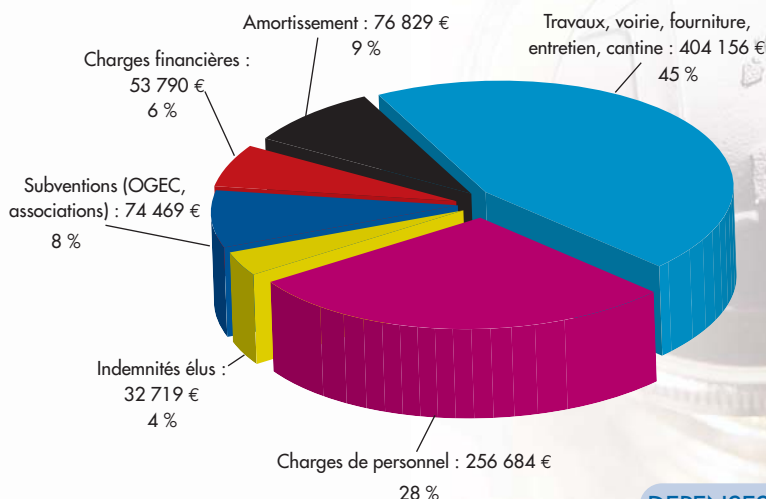
RECETTES 2010

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 068 686 €, soit 716 €/habitant. Elles sont conformes au prévisionnel.

Répartition des 1 068 686 € de recettes de fonctionnement 2010



Répartition des 898 647 € de dépenses de fonctionnement 2010



DEPENSES 2010

Les dépenses de fonctionnement représentent 898 647 €, soit 602 € par habitant. Elles sont inférieures au prévisionnel. Les investissements prévus en 2010 non réalisés, sont reportés pour 2011.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT PRIMITIF 2011

Les dépenses et les recettes de fonctionnement sont équilibrées à 1 130 197 €, proches du prévisionnel 2010. La commune souhaite poursuivre les aménagements (entrée d'agglomération, rue de Nantes), l'entretien des voiries et bâtiments communaux.

INFOS DIVERSES



ACCUEIL DE LOISIRS DE FALLERON



Votre (vos) enfant(s) fréquente (ent) l'Accueil de Loisirs, à l'occasion de l'accueil périscolaire le matin et/ou le soir avant et après l'école et/ou durant les mercredis et les vacances scolaires. **Une nouvelle inscription est nécessaire** pour l'année 2011-2012.

Les permanences d'inscription auront lieu à l'accueil de loisirs (derrière la poste) :

- le mardi 23 août de 14h00 à 18h30
- le mercredi 24 août de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- le vendredi 26 août de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- le lundi 29 août de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- le mardi 30 août de 14h00 à 18h30
- le mercredi 31 août de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- le jeudi 1^{er} septembre de 9h00 à 12h00

Les familles qui n'ont pas encore utilisé les services auront ainsi l'occasion de découvrir les locaux, de rencontrer l'équipe d'animation et de découvrir les modalités de fonctionnement.

Nous vous encourageons donc à venir, accompagné(s) de votre (vos) enfant(s).

Pour cela, vous devrez vous présenter à l'une des dates des permanences d'inscriptions afin de compléter le dossier administratif. Vous aurez besoin de votre N° CAF ou MSA, d'un justificatif de votre dernier Quotient Familial, ainsi qu'une photocopie du carnet de santé de chacun des enfants et les coordonnées des personnes susceptibles de récupérer votre (vos) enfant(s) au cours de l'année.

Le reste de l'année, les familles ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) uniquement les mardis et vendredis de 17h00 à 18h30 en respectant un délai minimum de 8 jours avant la première venue de l'enfant.



CONTENEURS TEXTILES ET CHAUSSURES USAGÉS

Depuis le 28 juin 2011, la société SOEX met à votre disposition 2 conteneurs pour y déposer des vêtements, des textiles (linge de maison), des chaussures usagées ou de la petite maroquinerie, situés :

- 1 place de la mairie, (à côté du conteneur de la Croix Rouge qui est réservé au dépôt de vêtements et chaussures en bon état).
- 1 rue de l'Atlantique, (enclos près de la déchèterie).

Jacques de Neuville, gérant, vous présente l'activité de SOEX :

Chaque français jette en moyenne 12 kg de textile par an, ce qui représente un total de 700 000 tonnes en 2010 dont seulement 105 000 tonnes étaient jusqu'à présent collectées par l'ensemble des opérateurs présents en France y compris les organisations caritatives.

595 000 tonnes continuent d'aller dans les bacs d'ordures ménagères ou au tout-venant dans les déchetteries.

La collecte de textiles et chaussures mise en place par votre commune avec SOEX va vous permettre de réduire votre production de déchets non triés. Cela répond aussi à des impératifs écologiques et permet de libérer les déchetteries.

Depuis plus de 25 ans SOEX offre une seconde vie aux textiles. Premier collecteur, trieur et recycleur mondial de textile et chaussures usagés, SOEX possède le site de recyclage de textile le plus moderne du monde et c'est également celui qui affiche le taux de réutilisation le plus élevé à l'échelle mondiale : aujourd'hui 95 % des textiles collectés sont réutilisés ou recyclés.

De plus cette collecte crée de l'activité et de l'emploi dans votre région tout en allégeant les charges des collectivités, en effet cette collecte est totalement gratuite.



INFOS DIVERSES



BIBLIOTHEQUE



| | | |
|--|---|--|
| | Kamishibai et rallye lecture (3-8 ans) Mercredi 23 mars, de 15h30 à 17h30 Bibliothèque de Maché | |
| | Rencontre avec l'auteur Françoise RENAUD (Adultes) Samedi 30 avril, de 14h30 à 17h Salle Saint Jacques à Palluau | |
| | Atelier d'illustration avec Dav le dessineux Jeudi 5 mai, de 14h30 à 17h Bibliothèque de Saint Paul Mont Penit | |
| | et Concours d'illustration (Ados-Adultes) Du 5 mai au 31 août Dans toutes les bibliothèques | |
| | Jeu de piste (Tout public) Mercredi 6 juillet entre 10h30 et 18h Bibliothèque de Saint Etienne du Bois | |
| | Exposition et quiz sur les explorateurs (Tout public) Du 2 septembre au 28 octobre Bibliothèque de Falleron | |
| | Café littéraire (Adultes) Samedi 10 septembre, de 14h à 16h Bibliothèque de La Chapelle Palluau | |
| | Enquête policière (Tout public) Samedi 5 novembre entre 10h et 17h Bibliothèque de Saint Christophe du Ligneron | |
| | Spectacle (Tout public) Samedi 17 décembre à 16h Salle polyvalente à Saint Christophe du Ligneron | |

Plus d'infos auprès du personnel des bibliothèques de Palluau, La Chapelle Palluau, Saint-Etienne-du-Bois, Saint-Paul-Mont-Penit, Maché, Falleron et Saint-Christophe-du-Ligneron

La bibliothèque de Falleron, en partenariat avec le canton de Palluau, vous propose une exposition/quiz sur le thème des explorateurs. Cette exposition se déroulera du **2 septembre au 28 octobre 2011** à la bibliothèque, aux heures de permanences habituelles, à savoir : le mercredi matin de 10h30 à 12h et le samedi matin de 10h30 à 12h. Elle sera ouverte aussi le dernier jour de l'exposition soit le **vendredi 28 octobre** de 16h à 18h.

L'exposition s'adresse à tout le monde (enfants-ados-adultes).

N'hésitez pas à venir nombreux, ce sera aussi l'occasion pour ceux et celles qui ne connaissent pas la bibliothèque, de la découvrir.

Aussi, à la fin de l'exposition un tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses aura lieu et une récompense sera remise aux gagnants, rendez-vous le **vendredi 28 octobre à 18h** à la bibliothèque pour les résultats !!!!!

VENEZ NOMBREUX PARTICIPER A CETTE AVENTURE !!!!!

Les membres de la bibliothèque



BRIN DE PAILLE ET ESPADRILLES

**Jeudi 28 juillet 2011
à LA CHAPELLE PALLUAU**



PROJET :

Le temps d'un après midi, allez de ferme en ferme à pied pour découvrir l'agriculture locale et passez une soirée conviviale autour de la table en dégustant les produits du terroir lors d'un repas animé.

LA VISITE :

- 3 exploitations de la commune de La Chapelle Palluau de 15 h à 19 h.
- Exploitation de viande bovine (GAEC LES MOTTES)
- Elevage de lapins (Earl LA TERRE DE GRANIT)
- Elevage de gibiers à plume – perdrix, faisans (SCA DOMAINE DE LA ROCHERIE)

Ces visites seront commentées par les agriculteurs.

LE REPAS :

En soirée, pour ceux qui le souhaitent, repas animé, à base de produits du terroir, la plupart provenant des fermes visitées.



Au menu cette année :

- salade vendéenne
- perdrix rôtie
- pommes de terre, salade
- Fromages
- Tartelette

RÉSERVATION : OFFICE DE TOURISME - 02 51 98 60 24

LES PARTENAIRES DU PROJET :

- Office de Tourisme d'Apremont et du Pays de Palluau
- GEDA : Groupement d'Etude et de Développement Agricole
- Chambre d'Agriculture de la Vendée
- UCSEA : Union Cantonale du Syndicat des Exploitants Agricoles
- JA : Jeunes Agriculteurs



(Brin de Paille... en 2007 à Apremont)

Brin de Paille se déroule tous les ans sur une commune différente du canton de Palluau : St Christophe du Ligneron en 2010, Falleron en 2009, Maché en 2008, Apremont en 2007, St Etienne du Bois en 2006, Grand'Landes en 2005, Maché en 2004, ...



DEFIBRILLATEUR

Le bulletin N° 10 de la Communauté de Communes vous informait de la mise en place de Défibrillateurs Automatisés Externe (DAE) sur l'ensemble des communes du canton dont 3 à FALLERON.

Ceux-ci viennent d'être installés : **1 à la salle omnisports (rue de l'Ambruzière), 1 au foyer logement (10 bis rue de Nantes) et 1 au foyer rural (place de la Mairie).**

Le défibrillateur automatique externe est simple d'usage. Dès qu'il est activé, une commande vocale indique la marche à suivre à l'utilisateur. C'est le défibrillateur qui enregistre le rythme cardiaque et envoie le choc électrique pour défibriller si nécessaire. Le défibrillateur donnera des instructions vocales pour "choquer" le patient en toute sécurité.



Toute cette activité est enregistrée par l'appareil afin que les services d'urgence aient le maximum d'informations à disposition dès leur arrivée.

Réglementairement, aucune formation du public n'est obligatoire pour l'utilisation du D.A.E. Il est néanmoins recommandé un apprentissage rapide à l'utilisation du matériel et de la réanimation cardio-pulmonaire.

Une formation « prise en main », dispensée par la Protection Civile a été suivie par 3 employé(e)s communaux.

Le formateur a insisté sur l'importance d'alerter en priorité les secours en composant, au choix le 112, le 15 ou le 18. Immédiatement suivi du massage cardiaque externe.

Il rappelle que même si ces défibrillateurs sont simples d'utilisation, **la formation aux gestes de premier secours reste très importante.**



FALLERON TOUVOIS BASKET CLUB



Le vendredi 10 juin clôturait une saison de basket riche en émotions... Trophée pour l'équipe seniors 1 filles qui terminent cette saison en beauté avec une 2^{ème} place lors de la Finale de Coupe de Loire-Atlantique et une

montée en Régionale 2. Un beau parcours pendant cette coupe, éliminant des équipes conquérantes mais échouant à 4 petits points contre Basse Loire (club accédant en Régionale 1).

Il n'y a pas qu'elles à féliciter car notre équipe seniors 2 filles accèdent aussi à l'échelon supérieur, en Départementale 3. Les seniors gars ne méritent pas puisqu'ils finissent 4^{ème} « normalement » s'il n'y avait pas de points de pénalités dûs à un manque d'arbitres au sein du club. Egalement, félicitons toutes nos équipes jeunes qui se sont battues tout au long de cette saison. Merci à tous les membres du bureau, joueurs, supporters et bénévoles qui font vivre au quotidien notre association. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Pour tous renseignements, contactez Stéphanie GROSSEAU au 02.51.39.87.33 ou sur notre site <http://www.ftbc.fr>



ZOOM SUR :

Entreprise Joli Minois



Agée de 40 ans, je suis originaire d'Eure et Loir. J'ai 2 enfants de 14 et 16 ans et habite à FALLERON depuis 2 ans. Je me suis lancée dans la coiffure à domicile depuis le 15 avril 2010. Je coiffe aussi bien les femmes que les hommes et les enfants ; me déplace dans un rayon de 20 à 25 km, du lundi au samedi midi. Mes produits sont sans ammoniac, sans paraben et résorcine.

Isabelle ODDO



"ARTS ET LOISIRS"

L'Association Arts et Loisirs de Falleron a organisé sa 10^{ème} exposition les 14 et 15 mai. Simon Fletcher, l'invité d'honneur présent l'an passé, s'est désisté cette année par manque d'inscription à son



stage de peinture prévu avant l'exposition. Ce sont du coup les adhérents de l'atelier de peinture qui ont tenu le haut de l'affiche, en compagnie de la marqueterie de Pierre Averty et des sculptures de Charlotte Guilmineau. L'atelier "encadrement créatif" s'était joint aussi au rendez-vous.

L'atelier de peinture est maintenant présent en juillet et août à la Maison de Pays de la Garnache, dont il est l'invité d'honneur. Kathi Berghammer, Catherine Bertaud, Monique Bonneau, Jocelyn Duranteau, Monique Goyaux, Yvon Guillonau, Marthe Hamon et

Marie-Josette Riand vont montrer leurs meilleurs tableaux. Cette exposition sera aussi l'occasion d'admirer quelques magnifiques marqueteries de Pierre Averty.

Le 25 mai, l'atelier d'encadrement a eu l'honneur de recevoir Marie-Dominique Leclerc, directrice de la rédaction de l'unique magazine bimestriel en France "Idées de Cadres", pour découvrir les travaux d'encadrement réalisés cette année, dont certains ont été sélectionnés pour paraître dans les prochains magazines. Tous les membres de l'atelier ont passé un très bon moment d'échanges d'idées accompagné du verre de l'amitié.

Les cours d'encadrement, le patchwork, l'art floral, le bricolage et la peinture vont reprendre à la rentrée. Dans tous les ateliers il reste des places de libres. **Toutes personnes intéressées peuvent contacter la présidente de l'association, Madame Annick Chardonneau au 02 51 35 50 95.**

INFOS PRATIQUES

LES BOUCHONS DE L'AVENIR



Les Bouchons de l'Avenir



INFO NOUVEAU

Depuis le 1^{er} juin nous collectons tous les bouchons et couvercles plastique

Sont refusés : bouchon de produit chimique hautement toxique et bouchon de sécurité.

Bonjour à vous tous !

Quelques nouvelles de notre association Vendéenne.

L'association « LES BOUCHONS DE L'AVENIR » qui œuvre pour l'insertion des personnes en situation de handicap, change de partenaire pour la reprise de ses bouchons. Depuis le 1^{er} juin 2011, nos bouchons et couvercles prennent la direction de la Société MULLER PARTNER, située à LORMAISON dans l'OISE.

Suite à ce changement de société, notre collecte va être beaucoup plus vaste.

Voici ce que nous collectons.

Tout ce que nous avons l'habitude de collecter auparavant :

Bouchons et couvercles alimentaires.

- Eau, lait, jus de fruits, coca, vin, crème, mayonnaise, ketchup, huile, vinaigre, poivre, condiment, chocolat, café poudre, ricoré, crème, infusion, candérel, gâteaux apéritif, etc...

Bouchons et couvercles alimentation bébé

Boite de lait en poudre, petit pot, etc...

Bouchons et couvercles cosmétiques hygiènes

Déodorant, laque, crème de beauté, mousse à raser, dentifrice, shampooing, produit douche etc...

Bouchons et couvercles ménagers

Liquide vaisselle, lessive, assouplissant, produits d'entretien, etc...

Bouchons et couvercles paramédicaux

Divers

Boite de pellicule, œuf kinder etc...

Merci à toutes les personnes qui déposent leurs bouchons.

Depuis le début de l'année, nous avons envoyé environ 400 Kg de bouchons.

Ne jetez plus vos bouchons plastiques.

Pensez qu'ils se recyclent.

UN PETIT GESTE SIMPLE POUR UN PEU DE BONHEUR.

Conteneur à votre disposition tous les jours de la semaine sauf le dimanche à l'adresse ci-dessous.

Pour tous renseignements, contact local :

M. et M^{me} RIOU - 1 rue du Levant - 85670 FALLERON

Tél 02 51 35 11 89

Manifestations à venir

| | | |
|----------|-------|------------------|
| Dimanche | 31-07 | Comité des fêtes |
| Dimanche | 04-09 | St Hubert Chasse |
| Dimanche | 11-09 | FTBC (basket) |
| Dimanche | 09-10 | A.P.E.E.P. |
| Dimanche | 09-10 | O.G.E.C. |
| Mercredi | 12-10 | Club Sans-Soucis |

| | |
|-------------------|---------------|
| Fête de la Vache | JARRIET |
| A.G Tournoi | FOYER TOUVOIS |
| Vide-grenier Loto | S. OMNISPORT |
| Banquet d'Automne | FOYER |



Permanences :

- Secrétariat de Mairie :

Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Le jeudi de 14h à 17h30

Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Le samedi de 9h à 12h

ATTENTION : le secrétariat de Mairie sera fermé TOUS les samedis de JUILLET et AOÛT

Permanence du Maire sur RDV en Mairie les SAMEDIS matins de 9h00 à 12h00

Possibilité de Rendez-vous avec les Adjointes en téléphonant au 02 51 35 50 91

- Agence postale :

Du lundi au samedi de 9h à 12h (sauf le vendredi)

Levée du courrier à 15h du lundi au vendredi et 10h le samedi

- Bibliothèque :

Le Mercredi de 10h30 à 12h

Le samedi de 10h30 à 12h

NB : la bibliothèque sera fermée du 28 juillet au 13 août

- Déchetterie :

Tous les samedis de 10h à 12h et le mercredi de 17h à 19h jusqu'à 30 septembre

Etat Civil

NAISSANCES DU 01/03/2011 AU 30/06/2011

| | |
|---------------------------|------------|
| MULLER QUAREAU Calvin | 05/04/2011 |
| DUGAS Valentin | 02/05/2011 |
| BALEGANT Séléna | 30/05/2011 |
| NEUVILLE--LE GOFF Camille | 02/06/2011 |
| REBUFFET Alice | 12/06/2011 |
| GAUDIN Alexandre | 17/06/2011 |
| BLUTEAU Eden | 27/06/2011 |



MARIAGE DU 01/03/2011 AU 30/06/2011

| | |
|-----------------------------------|------------|
| MADEN Gérald et ALLKEN Sarodjinee | 04/06/2011 |
|-----------------------------------|------------|

DECES DU 01/03/2011 au 30/06/2011

| | |
|----------------------|------------|
| GALA Maud | 30/03/2011 |
| PONTOREAU Alphonsine | 08/05/2011 |
| PAGEOT Roger | 08/05/2011 |
| FLAIRE Thérèse | 28/05/2011 |
| PERRAUDEAU Gérard | 04/06/2011 |

